

L'Europe et les abeilles



Gilles LANIO
Président de l'UNAF

qui dans notre cas profite largement aux fabricants de pesticides, la solution était toute trouvée : se référer à un organisme reconnu par tous et ayant les moyens de déterminer comment évaluer correctement les effets des pesticides sur les abeilles, ce que tout le monde appelle de ses vœux. Le candidat ayant le profil pour mener un tel chantier, l'EFSA, a donc été sollicité. En 2013, celle-ci a rendu son rapport et ses préconisations pour une homologation plus rigoureuse tenant compte de toutes les voies d'exposition des abeilles et de tous les effets des pesticides. La liste des produits incriminés susceptibles d'être interdits était importante, sûrement trop importante aux yeux de certains qui y voyaient, même si personne n'ose l'avouer, un manque à gagner pour les entreprises de l'agrochimie et leurs actionnaires. Ce guide de 250 pages représente une avancée majeure pour la protection des abeilles, mais il met les Etats membres dans l'embaras, car un grand nombre d'entre eux sont plus enclins à écouter les lobbyistes de l'agrochimie que les cris d'agonie de la biodiversité. Depuis 2013, pas moins de 27 réunions se sont tenues pour mettre en œuvre cette nouvelle réglementation... Force est de constater que jamais une majorité qualifiée n'est apparue. Donc, six ans après sa publication, ce guide n'est toujours pas adopté. Les hypocrites sont les plus nombreux et tant pis pour nos abeilles. L'EFSA doit donc revoir sa copie à la baisse, et là encore des voix s'élèvent : « Vous voyez le mal partout, c'est pour tenir compte de l'évolution du savoir depuis 2013 ». La science avance, les connaissances avec, et le bon sens voudrait que l'on tienne compte de ce que l'on sait, et qu'au minimum soient retirés les produits toxiques au sens large. En attendant, l'évaluation des pesticides se limitera seulement à la toxicité aiguë, celle qui tue sur le champ, alors que beaucoup de produits tuent lentement mais sûrement, c'est la toxicité chronique. Un vrai retour en arrière... Il faudra attendre 2021 pour lire les nouvelles recommandations de l'EFSA préconisant les moyens à mettre en œuvre pour protéger les abeilles et les pollinisateurs. Les marchands de doute (?) ont encore de beaux jours devant eux. Comme dit le dicton : « Ne pas remettre à demain ce que l'on peut faire aujourd'hui ». C'est pourquoi l'UNAF s'est mobilisée depuis plusieurs années aux côtés de Bee Life pour une réelle évaluation des impacts des pesticides sur les abeilles. Pour limiter les dégâts des pesticides sur nos butineuses, nous avons lancé, en partenariat avec SumOfUs, une pétition contre l'usage des pesticides en période de floraison. J'appelle tout un chacun à la signer et à la relayer largement.

La jeunesse prend conscience des risques environnementaux

Depuis déjà plusieurs semaines, les jeunes manifestent pour qu'enfin ceux qui ont le pouvoir de décision, d'orientation daignent prendre des mesures à la hauteur des risques que courent nos enfants, petits-enfants. Cette jeunesse pétillante de vie ne manque pas d'imagination au niveau des slogans qui fleurissent sur ses banderoles. Les dernières élections européennes ont confirmé cette poussée pour un monde plus propre, plus respectueux de

la vie. Gageons qu'ils y parviennent, car l'héritage que leurs aînés vont leur laisser n'est pas bon : pillage des ressources de manière inconsidérée, pollution en tout genre et, cerise sur le gâteau, le réchauffement climatique.

Réapprenons à vivre avec la nature

L'homme moderne s'est détaché de la nature, pensant qu'il pouvait faire à sa guise ce que bon lui semble sur terre, sauf que c'était une erreur. Les ressources, sur lesquelles une partie de notre mode de vie dépend, ne sont pas inépuisables. Notre société dite moderne a fini par détraquer le climat, et nous commençons à découvrir que la perte de biodiversité... peut être néfaste pour nous, espèce humaine. Alors que peut-on faire à notre échelle ? Déjà, savoir respecter la vie du monde qui nous entoure. Qui sait par exemple qu'il existe un arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales, le BCAE, interdisant à un agriculteur bénéficiaire des aides de la PAC de tailler, d'élaguer ou de détruire une haie du 1^{er} avril au 31 juillet ? Tout un chacun devrait appliquer cette règle. Ce n'est juste que du bon sens, le but de ce texte est de protéger les oiseaux et ainsi éviter de détruire ou mettre à mal leur nidification. Ce texte, par-delà les oiseaux, est aussi bon pour les abeilles, car dans les haies à cette période la ressource alimentaire n'est pas négligeable. La gestion des jachères mériterait quant à elle d'être revue, ces terrains laissés au repos attirent énormément d'insectes, d'animaux en tout genre. L'homme avec son éducation estime qu'à un moment donné il faut « nettoyer ». Notre éducation du « propre » dans le milieu naturel fait d'énormes dégâts. Qui s'est penché sur le devenir de toute cette vie qui s'est fixée en ce lieu à l'issue du broyage de tous ces végétaux ? C'est la mort assurée aussi bien pour le hérisson qui avait trouvé là un joli refuge que pour la chenille qui ne donnera jamais un papillon, etc. C'est bien beau de faire des discours pour la protection de l'environnement, mais encore faut-il connaître ce qui vit autour de nous et donner les moyens à cette vie de se perpétuer.

La saison apicole en ce mois de juin

L'apiculture est un métier à part entière, très complexe et comportant de plus en plus de paramètres sur lesquels l'apiculteur n'a pas de prise. L'apiculteur peut faire le choix de l'environnement dans lequel il placera son rucher, mais n'est pas pour autant à l'abri d'un traitement sur des végétaux qui peut s'avérer catastrophique pour son cheptel. L'abeille dépend du végétal et vice versa, mais le végétal dépend beaucoup aussi des conditions climatiques, du sol, etc. Cette année, les conditions climatiques sont très changeantes et très brutales, impactant sérieusement la santé du végétal. La sécheresse à ce jour, au regard du déficit d'eau dans beaucoup de régions, risque fort de peser lourd sur la future récolte de miel. Beaucoup d'apiculteurs ont dû faire face à de nombreux cas de famine ces derniers temps dans de nombreux ruchers, certains ont dû même nourrir leurs colonies pour ne pas les perdre. Cette situation est très inquiétante et montre bien là aussi l'impact du bouleversement climatique et toutes les conséquences que cela peut avoir. Gageons que la météo s'améliore et qu'enfin nos chères abeilles puissent s'épanouir et récolter ce précieux nectar, qu'elles transformeront en miel savoureux et d'une grande diversité faisant la joie du consommateur averti.

APIdays® : 10 ans déjà !

Nous vous donnons rendez-vous aux APIdays®, qui fêtent leurs 10 ans et sacrent l'abeille meilleure ouvrière de France, les 13, 14 et 15 juin 2019 dans plus de 100 villes. Un grand merci aux partenaires du programme Abeille, Sentinelle de l'Environnement® et aux apiculteurs et syndicats départementaux qui participent à cet événement national de sensibilisation à la cause des abeilles et des pollinisateurs sauvages.

